

Les entreprises de l'ESS à Mayotte

► enquête sur l'impact du cyclone Chido 2024

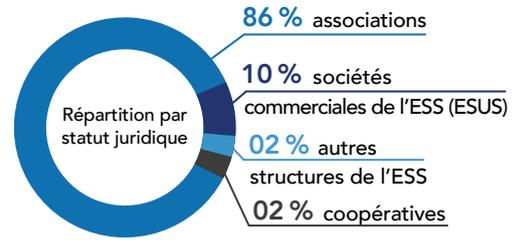


CONTEXTE

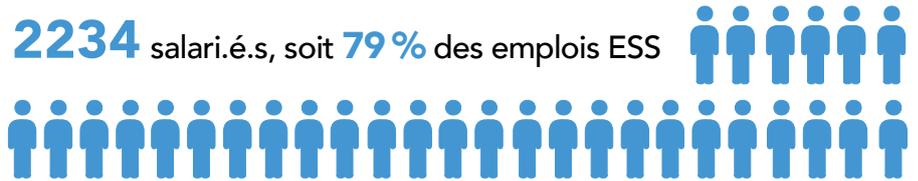
Suite au passage du cyclone Chido sur le territoire, le 14 décembre 2024, la Chambre régionale de l'ESS a lancé le 30/12/2024, une enquête auprès des entreprises de l'économie sociale et solidaire.

Ces résultats, arrêtés au 22/01/2025 sont basés sur les réponses de 100 entreprises de l'ESS, et sont révélateurs de la situation désastreuse dans laquelle se trouvent les entreprises.

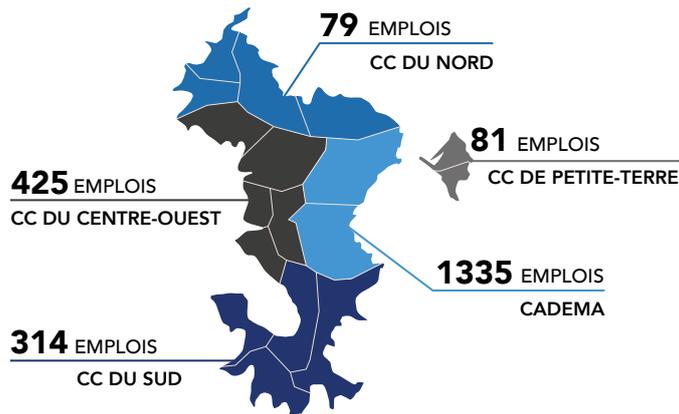
100 entreprises de l'ESS contactées



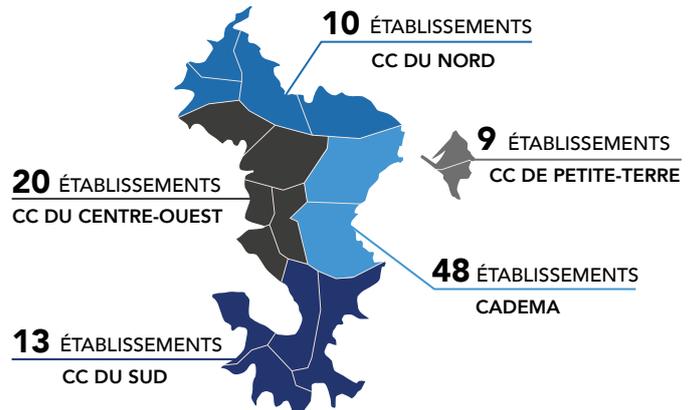
2234 salari.e.s, soit **79%** des emplois ESS



Répartition géographique des emplois



Répartition géographique des entreprises de l'ESS

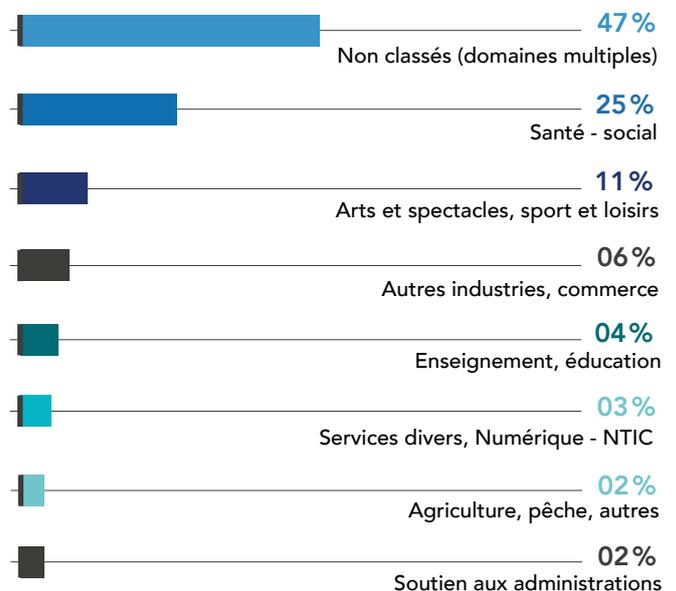


61 % des salari.e.s interviennent dans les domaines de la santé et de l'action sociale.



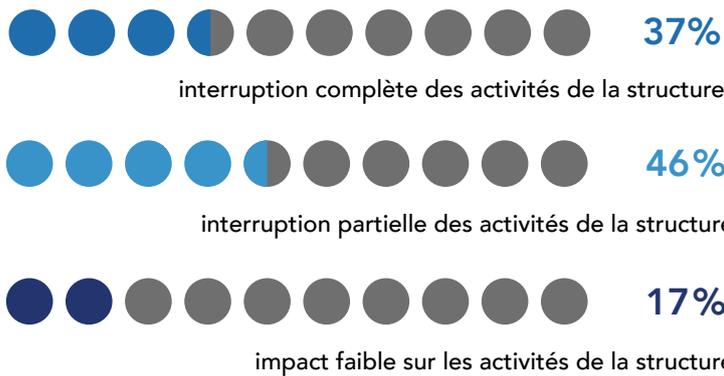
27 % des salari.e.s interviennent dans des domaines multiples tels que l'environnement, la santé, l'enseignement ou le numérique.

Répartition des entreprises de l'ESS par domaine d'activité



Impact du cyclone Chido et ses conséquences sur l'ESS à Mayotte

Les difficultés de fonctionnement rencontrées par les entreprises de l'ESS



Causes principales de cet impact :

- Destruction des locaux ;
- Destruction du matériel ;
- Impossibilité d'entrer en contact avec les salarié.e.s ;
- Absence des ressources essentielles (eau, électricité, réseau téléphonique et internet stable) ;
- Impossibilité de sécuriser les locaux.

Les locaux ont été complètement ou partiellement détruits pour **61%** des entreprises interrogées, et **62%** d'entre elles ont perdu en partie ou totalement leur matériel.

L'impact financier sur les entreprises de l'ESS



82% des entreprises rencontrent des difficultés avec leur trésorerie pour payer les salaires, les créances, et les fournisseurs.

6 696 534 € impact financier global estimé par **82** entreprises de l'ESS.

L'impact sur l'emploi dans les entreprises de l'ESS

22% déclarent avoir pris des mesures concernant leurs salarié.e.s, via le chômage partiel et les congés.

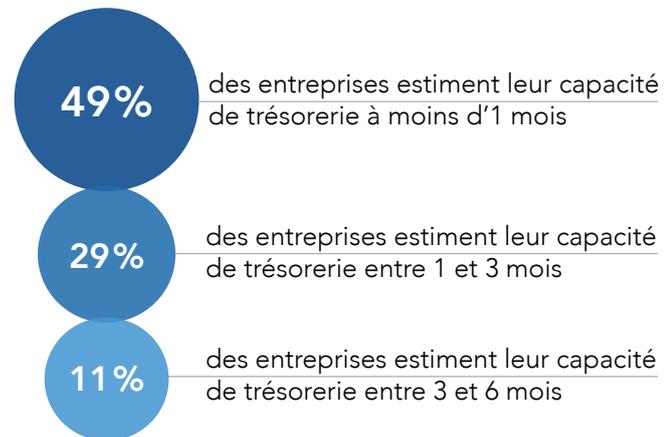
08% déclarent ne pas pouvoir renouveler le contrat de leurs salarié.e.s et / ou le salarié a démissionné.

05% déclarent ne pas avoir de nouvelles d'un ou plusieurs de leurs salarié.e.s.



Seuls 52% des salarié.e.s sont encore en activité post-cyclone, soit **1167** salariés.

Etat de la capacité de trésorerie des entreprises de l'ESS



Les enjeux des entreprises de l'ESS pour traverser la crise et accompagner la population

Les besoins prioritaires exprimés par les entreprises de l'ESS

- 1.** Un soutien financier pour la trésorerie et une aide au paiement des salariés.
- 2.** La réparation et/ou la réhabilitation des locaux des entreprises de l'ESS.
- 3.** L'achat de matériel et/ou d'équipements nécessaires à la reprise d'activité.

Les besoins à moyen terme exprimés par les entreprises de l'ESS

- 1.** Une aide à l'investissement pour relancer les activités, et une aide au paiement des charges fixes.
- 2.** Le maintien ou le renouvellement des subventions existantes.
- 3.** La formation et/ou le recrutement de personnel qualifié.

61% des entreprises de l'ESS interrogées déclarent avoir des conventions non soldées ou en attente de paiement pour l'année 2024.

Freins et leviers pour la reprise et la poursuite d'activité

Depuis plus de dix ans, Mayotte est confrontée à une permacrise qui combine des défis démographiques, sociaux et économiques, aggravés par des crises récurrentes d'insécurité, de santé publique, d'eau et un retard de développement structurel chronique. Ces crises fragilisent profondément le tissu économique et social du territoire. L'économie mahoraise repose principalement sur la consommation finale des administrations publiques 63% du PIB, avec un PIB par habitant de 10 300€, le plus bas de France, et un taux de chômage le plus élevé de France, 37%. De plus, 68% de la population vit dans des Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV).

Le 14 décembre 2024, le passage dévastateur du cyclone Chido a marqué un tournant historique dramatique. 90% des infrastructures et habitations du territoire ont été détruites. Plus précisément dans les bidonvilles, 100% de l'habitat précaire a été détruit. Les réseaux électriques inopérants, les communications inexistantes et l'approvisionnement en eau impossible, empêchent l'accès aux ressources essentielles pour la majorité de la population. De plus, l'ensemble des secteurs économiques ont été sérieusement impactés par le passage du cyclone. La filière agricole en particulier, comptabilise 80% de pertes. Enfin, ce sont 40% des établissements publics scolaires du second degré qui ont été détruits. Dans ce contexte, les entreprises de l'ESS jouent un rôle fondamental en apportant des solutions collectives à la population.

Dès le lendemain du cyclone, les entreprises de l'ESS se sont mobilisées au plus près de la population pour leur apporter les premiers secours. En concertation, elles ont créé le Réseau Inter-Associatif de Mayotte (RIAM) pour assurer la coordination et le déploiement de leurs actions grâce au maillage associatif sur l'ensemble du territoire. Ce tissu fort permettrait également de renforcer les télécommunications entre les villages pour permettre une meilleure circulation de l'information. En complément, les fonds aux initiatives citoyennes financé par l'ARS, et porté par la CRESS met en place avec les associations, la distribution de 4 millions de pastilles de chlore, auprès des publics les plus précaires.

L'ensemble des acteurs de l'ESS, leur tête de réseau ESS France et leurs partenaires nationaux, tels que la Fondation de France, sont mobilisés pour venir en aide à la population et reconstruire Mayotte. Il est impératif, que les solutions soient collectives, et co-construites entre l'ensemble des acteurs de l'intérêt général. L'ESS et ses entreprises, sont des alliées puissantes des pouvoirs publics.

Sociale et solidaire, l'économie des Mahorais.



les freins rencontrés

Pour une reprise de l'activité dans les conditions adéquates, les entreprises de l'ESS nécessitent un appui financier, logistique et technique.

Les problématiques prioritaires :

- Difficultés de trésorerie, difficultés à verser les salaires ;
- Locaux à réparer, réhabiliter ou reconstruire, renouvellement du matériel détruit ;
- Absence d'accès à l'électricité et aux télécommunications ;
- Retard sur le versement des subventions ou bien une absence de réponse ;
- Manque d'informations sur les aides mobilisables en raison d'un accès restreint au réseau ;
- Nécessité d'un appui technique pour les démarches administratives (chômage partiel etc.).



Préconisations

Soutien immédiat à la reprise économique :

- Prorogation des conventions de financement des entreprises de l'ESS : Les structures de l'ESS bénéficiant de financements publics (collectivités, État, Europe) doivent pouvoir compter sur une prolongation de ces dispositifs jusqu'à ce que l'activité économique reprenne localement ;
- Défisiscalisation à 75 % au bénéfice des associations locales : Nous demandons une extension des dispositifs de défiscalisation à toutes les associations locales, au-delà des seules associations reconnues d'utilité publique, afin de soutenir leur rôle dans la reconstruction ;
- Exonération de l'octroi de mer pendant un an : Cette exonération réduirait significativement les coûts d'importation de biens essentiels et de matériaux nécessaires à la relance des activités économiques ;
- Attribution de subventions ou de prêts à taux zéro : La relance économique nécessite des liquidités immédiates. Nous demandons la mise en place d'un fonds d'urgence sous forme de subventions ou de prêts sans intérêts pour permettre aux entreprises de redémarrer rapidement ;
- Exonération des charges sociales et fiscales pendant un an : Une telle mesure donnerait aux entreprises un répit financier indispensable pour leur permettre de se reconstruire ;
- Renforcement de l'écosystème d'accompagnement local : La relance nécessite un soutien technique et opérationnel de proximité ;
- Mise en place d'une cellule d'urgence d'appui aux entreprises, afin de dresser le bilan de leur situation, de les accompagner et de les soutenir pour surmonter cette crise ;
- Fonds européens (FSE+) dédiés à la relance : Nous demandons la mise en place d'un appel à projets national d'urgence pour mobiliser les fonds européens en faveur des écosystèmes locaux, en particulier pour les entreprises de l'ESS ;
- Procédure simplifiée et rapide pour déclarer les pertes : De nombreuses petites entreprises ont besoin d'être accompagnées pour déclarer leurs pertes, accéder aux aides et gérer les démarches administratives. Un guichet unique dédié pourrait répondre à ce besoin urgent ;
- Renforcement de la sécurité alimentaire locale, en mobilisant les circuits de proximité, notamment par la revitalisation des épiceries solidaires en complément des points de distribution Croix-rouge, notamment pour toucher les territoires « zones blanches » ;
- Préserver l'accès à une éducation pour éviter l'oisiveté, notamment via l'éducation populaire en y associant le réseau des écoles associatives ;
- Création d'espaces collectifs de type éco-dôme, points repaires de la mobilisation acteurs de l'ESS dans chaque village. Ces espaces auront vocation à être des lieux de regroupement pour organiser les secours, de distribution de colis alimentaires et des points de ralliement des associations qui interviennent dans le village ainsi ils permettront de coordonner les interventions, d'atténuer les tensions et penser la reconstruction faisant de l'ESS une économie citoyenne génératrice de dignité.



cress
chambre régionale
économie sociale
et solidaire
Mayotte

